



Communiqué de presse

Date 05.12.2017

Racisme anti-Noirs : une réalité à ne pas ignorer

La Commission fédérale contre le racisme (CFR) publie aujourd'hui une étude juridique de la Haute école spécialisée de Zurich (ZHAW) qui examine le phénomène du racisme anti-Noirs en Suisse. Sur la base des résultats de l'étude, la commission formule une série de recommandations qui demandent une plus grande attention au phénomène spécifique du racisme et de la discrimination à l'égard des Noirs, et souligne des possibilités concrètes d'amélioration.

Effectuée sur mandat de la CFR, l'étude « *Racisme anti-Noirs. Analyse juridique sur le phénomène, ses enjeux et les mesures à prendre* » présente les manifestations du racisme anti-Noirs en Suisse, évalue les obligations internationales en la matière, expose les dispositions prises par l'État ainsi que les défis à relever.

Sur la base de ces informations, la CFR a formulé une série de recommandations qui visent à lutter contre la discrimination en général et contre le racisme anti-Noirs en particulier. Ces recommandations s'adressent en particulier à l'administration publique, aux autorités chargées de la sécurité et de la justice, au monde politique, aux professionnels des médias et aux centres d'accueil et de conseil pour les victimes de discrimination, acteurs choisis pour leur rôle décisif dans la prévention de la discrimination.

Les conclusions de cette étude, corroborée par d'autres travaux récents (Enquête *Vivre ensemble en Suisse*, 2016) nous rappellent que le racisme et les comportements discriminatoires anti-Noirs s'observent principalement dans la vie quotidienne (travail, logement) et dans la sphère publique. Des mesures de sensibilisation supplémentaires pour un accès équitable aux espaces et services publics et au marché du travail sont indispensables.

L'étude nous rappelle aussi que la société suisse a très peu conscience des liens entre le colonialisme et le racisme actuel à l'encontre de la population noire. La CFR encourage des démarches scientifiques pour étudier l'implication de la Suisse et son rôle dans l'histoire du colonialisme.

En Suisse, les personnes noires sont particulièrement touchées par le profilage racial. La CFR recommande aux autorités responsables de la justice et de la sécurité de mettre en place des mesures ciblées, en mettant notamment en place de façon systématique des formations sur la problématique du racisme institutionnel et structurel dans les écoles de police et le Corps des gardes-frontières.

La CFR met aussi en évidence le rôle que peuvent jouer les professionnels des médias d'une part et les acteurs politiques d'autre part. Les médias ont la possibilité de mettre en perspective les phénomènes observés par l'étude et de donner aussi la parole aux personnes victimes de discriminations. Quant aux responsables politiques, on peut attendre d'eux qu'ils tiennent un discours clair à l'égard de toute forme de racisme et qu'ils veillent à ne pas encourager, par leur comportement et leurs paroles des réactions de rejet et de discrimination.

L'étude complète (allemand) et une synthèse avec les recommandations de la CFR (allemand, français, italien) sont disponibles sur la page Internet de la CFR : www.ekr.admin.ch

Renseignements complémentaires :

Martine Brunschwig Graf, présidente de la CFR, 079 507 38 00, martine@brunschwiggraf.ch

Gülcan Akkaya, vice-présidente de la CFR, 079 554 22 49, guelcan.akkaya@hslu.ch

Tarek Naguib, juriste, co-auteur de l'étude, 079 350 63 18, tarek.naguib@gmail.com